

cmv

courrier
du médecin
vaudois

REVUE
DE LA SOCIÉTÉ
VAUDOISE
DE MÉDECINE
DÉCEMBRE 2015 - JANVIER 2016

8

Deuil de l'activité
médicale

La retraite, et après ?

**CONFÉRENCE
DES PRÉSIDENTS**

Séance annuelle

INFO SVM

L'actualité
de la SVM





125 ANS

AU CŒUR
DE VOTRE SANTÉ



- Lausanne - Infirmerie de la Source

F. Steiner, Phot. Brit., Lausanne



À LA SOURCE DE VOS TÉMOIGNAGES

La Clinique de La Source fêtera ses 125 ans en 2016. Vous avez vécu une expérience particulière à la clinique ? Une histoire, une anecdote ou un souvenir que vous souhaitez partager à l'occasion de cet anniversaire ?

Rendez-vous sur www.lasource.ch pour nous faire part de vos témoignages ou de vos images.

Renseignements au 021 641 35 42

Nous vous remercions chaleureusement pour votre contribution !

SOMMAIRE

4 DOSSIER

- 4 Passage à la retraite
- 6 Témoignage d'un interniste
- 7 Témoignage d'un opérateur
- 9 Check-list
- 10 Ce qu'en pense Didier Pradervand

12 INFO SVM

Diverses communications de la SVM

17 ACTU

Actualité générale

19 CICÉRON ET HIPPOCRATE

20 PORTRAIT

Médecin généraliste à Oron-la-Ville depuis 1979, le Dr Francis Hildbrand a construit sa carrière parallèlement à l'aviation et à la musique, deux passions qui lui ont offert un équilibre précieux.

22 RENDEZ-VOUS

Formation continue

IMPRESSUM

Société Vaudoise de Médecine
Chemin de Mornex 38 - 1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05 - Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch - www.svmed.ch

Directeur de la publication
Pierre-André Repond, secrétaire général

Cheffe d'édition
Michèle Cassani, responsable communication

Collaboratrice externe
Adeline Vanoverbeke

Comité de rédaction du CMV
Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Henri-Kim de Heller
Dresse Véronique Monnier-Cornuz
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Dr Adrien Tempia

Régie des annonces et mise en page
Inédit Publications SA
Tél. 021 695 95 95 - www.inedit.ch

Photographies
Fotolia, Adeline Vanoverbeke

Le comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

La retraite du médecin

Une sagesse perdue ?

Certes, mais la médecine est aussi un art. En cherchant des solutions tout au long de sa carrière face à des situations inédites, tant dans la pratique chirurgicale ou médicale que pour des patients dont l'unicité et la spécificité ne sont plus à rappeler, le praticien enrichit son savoir-être et son savoir-faire. Il joue ainsi de mieux en mieux de son instrument. En effet, les neurosciences* nous apprennent que notre esprit – comme le vin – se bonifie avec l'âge! Dès lors, pourquoi mettre un terme à son activité? Et ce, d'autant plus que le médecin, en pratique libérale, peut choisir le moment de sa retraite. Prend-il le risque d'une perte d'estime de soi, voire d'une véritable dépression ou d'un vif sentiment de culpabilité «en abandonnant» ses patients? Et quel gâchis que tout ce savoir accumulé et... perdu?



Dr JEAN-PIERRE RANDIN
MEMBRE DU COMITÉ
DE RÉDACTION DU CMV

Tôt ou tard, il faut se rendre à l'évidence: la confrontation répétée de situations dramatiques de vie/de mort, le vieillissement quand ce n'est pas la maladie obligent le praticien à stopper son activité. Celui-ci devra alors suivre un véritable parcours du combattant, constitué de nombreuses démarches administratives et asséculogiques, rappelées dans ce numéro du CMV.

Différents scénarios illustrés présentement par deux confrères, l'un opérateur, l'autre interniste, s'offrent au médecin: l'interruption complète de son activité avec les risques psychologiques rappelés ci-dessus

ou une retraite progressive en diminuant son temps de travail au cabinet (les cabinets de groupe ou centres médicaux facilitent cette option) ou en faisant partie d'un pool de «réservistes» (organisé par la SVM) à la disposition des confrères en incapacité de travail momentanée suite à une maladie ou un accident, ou pour assumer la garde, en particulier dans les régions périphériques du canton, tout en étant libéré du souci entrepreneurial de son cabinet.

“ Les neurosciences nous apprennent que notre esprit – comme le vin – se bonifie avec l'âge. ”

Il est aussi possible de donner de son temps bénévolement dans des centres médicaux caritatifs (enfin débarrassé de Tarmed!) ou dans des structures universitaires à des fins d'enseignement pratico-technique (ce qui se fait dans le Service universitaire d'ophtalmologie, par exemple).

La diminution progressive du temps de travail est à privilégier: elle prévient le risque potentiel d'un effondrement psychologique en lâchant brusquement un métier pour lequel on s'est tant investi, tout en faisant bénéficier la communauté médicale et celle des patients de cette sagesse ainsi non perdue. ■

* *Les Prodiges du cerveau*, Elkhonon Goldberg, éditions Robert Laffont (2007).



Retrouvez
le **CMV**
sur votre iPad

Passage à la retraite

D'un chapitre à un autre, sereinement

Le passage à la retraite constitue un grand changement dans la vie, c'est indéniable. Mais un grand changement, ce n'est pas forcément négatif, bien au contraire. Une page se tourne, un nouveau chapitre est prêt à être écrit.

Passons en revue ce qui peut poser problème, sur le plan psychologique, lors de ce *passage à la retraite* et voyons comment nous pourrions en faire un passage authentiquement positif.

QUI SUIS-JE?

Un certain nombre de personnes vivent le passage à la retraite comme une *perte d'identité*. Ce qui est certain, c'est que fermer son cabinet implique de décrocher sa plaque à l'entrée et qu'en effet, c'est la fin d'un certain rôle dans la société, voire d'un certain nombre de rôles: médecin, celui qui soigne, qui écoute, à qui l'on se confie; patron; consultant; superviseur; spécialiste; «référence» pour certaines questions. Mais tout cela, dans le fond, ce ne sont que des rôles. Des rôles parmi d'autres: époux ou épouse, conjoint, parent, ami, membre de tel ou tel club, etc. La question est: «Jusqu'à quel point suis-je identifié à tel ou tel rôle?» Il est clair que celui qui est profondément et totalement *identifié* à son rôle social souffrira beaucoup lorsque ce rôle arrivera à son terme. A l'inverse, cela sera beaucoup



“ Jusqu'à quel point suis-je identifié à tel ou tel rôle? ”

plus doux à celui qui aura su prendre de la distance et aura su jouer son rôle sans s'identifier à lui.

UNE QUESTION DE GÉNÉRATION

Il me semble remarquer que cette identification à un seul rôle social, c'est surtout une question de génération. C'était

la manière «normale» de fonctionner des baby-boomers et des générations les ayant précédés. Mais dans la génération des années 1960 et, encore plus, dans la génération des années 1970, on a commencé à se préoccuper de l'équilibre vie/travail. Ce que les aînés ont d'abord pris pour un *désinvestissement* du métier





qu'eux-mêmes avaient vécu comme un sacerdoce. En fait, il y a beaucoup de facteurs qui contribuent à ces changements d'approche vis-à-vis de la profession. Je n'ai pas la place ici de développer tout cela, je vais donc me concentrer sur le passage à la retraite et m'appliquer à donner quelques pistes afin que celui-ci se passe au mieux.

QUELQUES PISTES

On l'aura compris, il est impossible de ne pas jouer des rôles, dans la société comme dans sa vie privée. Néanmoins, il est possible de prendre de la distance et de ne s'identifier à aucun. Plus tôt on s'y prendra pour se dégager de cette identification, moins pénible sera le moment où l'on sera obligé de lâcher même le rôle qui nous tient le plus à cœur. Ce qui va aussi aider à réussir ce passage à la retraite, c'est d'avoir des projets. Il s'agit d'ailleurs d'un conseil valable à tous les moments de la vie: cela fait partie de la prévention de la dépression que d'avoir toujours devant soi des perspectives réjouissantes, en particulier des projets – à court, moyen et long terme. Il est clair que *décrocher sa plaque* sans avoir de nouveaux projets, c'est quelque chose d'extrêmement déprimant. Il ne faut donc pas attendre ce moment-là pour s'en rendre compte. Cette réflexion est à compléter par une évidence bonne à dire: les projets n'ont pas besoin d'être «professionnels». Lire, peindre, s'occuper de ses petits-enfants, faire des balades, découvrir des musées, développer n'importe quel hobby, ce sont des projets enthousiasmants qui protègent de la dépression. ■

Dr OLIVIER SPINLER
PSYCHIATRE
ET PSYCHOTHÉRAPEUTE



La retraite, pas la Bérézina

COMMENT ABORDER SA RETRAITE QUAND ON EST MÉDECIN?

La médecine n'est pas seulement un métier ou un rôle, mais un art. Est-ce à dire que l'on reste médecin toute sa vie? La question est encore plus complexe pour un indépendant, à qui personne ne vient signifier de l'extérieur que l'heure est venue de laisser sa place (même s'il n'y a personne pour la reprendre...).

La réponse est à la fois personnelle et contextuelle. Ce n'est pas la même chose de prendre sa retraite si l'on a l'assurance de pouvoir remettre son outil de travail, son cabinet, son personnel et surtout sa patientèle, si l'on dispose de la prévoyance nécessaire ou pas. Si cette étape se passe dans de mauvaises conditions, elle constitue à coup sûr un handicap dans sa préparation. A l'heure actuelle, où l'on manque de médecins qualifiés dans bien des domaines, comme on manque de main-d'œuvre qualifiée ou de spécialistes dans d'autres secteurs économiques, il existe aussi des opportunités nouvelles pour les seniors, qui sont courtisés, d'aménager une transition douce vers de nouvelles étapes de la vie.

Des solutions inédites permettront à l'avenir à ceux qui le désirent de garder, pour un temps au moins, un pied dans cette médecine à qui ils ont tant donné et qui leur a beaucoup donné en retour. De jeunes retraités qui sont des médecins chevronnés encore en pleine possession de leurs moyens pourront venir en appui de ceux, plus jeunes, qui parfois, n'en peuvent plus. Ils pourraient ainsi leur offrir un break bienvenu avant le burn out, un congé sabbatique ou encore un remplacement en cas d'incapacité de travail.

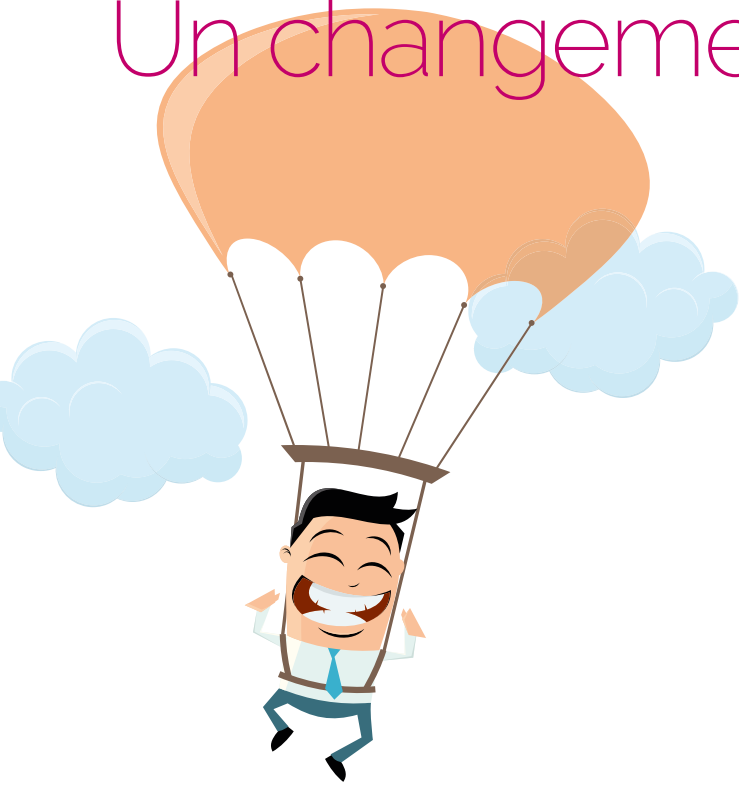
Encore faut-il qu'on ne dégoûte pas les médecins de leur métier, qu'on ne leur enlève pas la passion qui permet de résister à bien des aléas. Trop souvent, on entend des médecins encore jeunes invoquer ou même avancer leur retraite, voire quitter leur profession, sous la pression non pas des patients, mais des diverses administrations. C'est le fameux «trou noir» de la médecine identifié par le Prof. Merrien dans un ouvrage publié par la SVM en 2000 déjà (*Le Médecin vaudois aujourd'hui*).

PIERRE-ANDRÉ REPOD
SECÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SVM



Je prends ma retraite

Un changement de vie radical



Que signifie cette phrase qui fait peur à tant de personnes? En fait, pour moi, le mot retraite signifie un grand pas en avant.

Un pas assez lourd, il est vrai, puisque je laisse derrière moi trente ans de pratique en cabinet, sans compter plus de neuf ans de formation post-graduée. Ce n'est pas par vocation que j'ai choisi d'être médecin de famille; je rêvais d'être agriculteur ou vétérinaire. Mais, bien vite, je me suis rendu compte que je travaillais dans un domaine tout aussi riche et fertile, le contact régulier avec des malades et mes collègues de travail, la confiance mutuelle, les confidences, le plaisir et, heureusement, mais pas toujours, l'impression d'apporter un soulagement aux souffrances physiques, parfois psychiques, de mes patients. Etant né à Lima de parents suisses et ma langue maternelle étant l'espagnol, j'ai eu la chance de pouvoir reprendre le cabinet d'un Suisse-Paraguayen dont les patients étaient en majorité des Sud-Américains. J'ai de cette manière toujours pu garder un lien tangible avec mon pays d'origine, le Pérou. Alors tirer un (re)trait(e) sur tous ces contacts privilégiés, toutes ces années d'exercice d'une profession si prenante et si riche, est bien sûr très difficile. Il faut s'y préparer. Il faut également un moment, une situation qui vous pousse vers la décision d'envisager de

vous séparer de cette «maîtresse» qu'est devenue la médecine, de diminuer la voilure et trouver une activité capable de combler cet espace.

LE PAS DÉCISIF

Ce pas-déclat, c'est mon fils qui l'a déclenché, et c'est devenu un pas de deux puisque, d'une part, ayant eu la chance de partager mon cabinet pendant les cinq dernières années avec une collègue, j'ai pu lui confier ma patientèle, qu'elle a emmenée dans son nouveau cabinet situé à 200 mètres du mien, et, d'autre part, j'ai pu remettre mes locaux à mon fils psychiatre qui, à son tour, a ouvert un cabinet de groupe.

Un pas plus facile aussi car ma santé m'a donné un coup de pouce, elle m'a aidé à me mettre en retrait(e): distillant une multitude de signes précurseurs, des douleurs ici et là, mon corps m'a un peu, beaucoup, lâché et fait aujourd'hui dire à ma femme qu'elle vit avec son Robocop préféré! C'est ce même corps qui me fait dire, parfois, que je suis membre de la nouvelle association Tamalou (t'as mal où?).

Sans parler dernièrement de ce séjour de deux mois dans mon pays natal, où j'ai pu retrouver mes racines et qui m'a également conforté dans la décision d'arrêter mon activité professionnelle au cabinet médical.

PRENDRE LE TEMPS D'AVOIR DU TEMPS

La retraite, un grand pas... En fait, on peut dire plusieurs petits pas formant un grand saut vers l'inconnu, ce qui n'est pas pour me déplaire. Cela va me permettre d'assouvir mes envies, ma soif de voyager, de m'ouvrir à de nouveaux horizons, de faire et de découvrir tant de nouveautés, de m'impliquer plus dans le cours des événements, de soigner mes vignes et mes amis, de voir grandir ma famille, en un mot de prendre le temps et d'user de l'expression bien de chez nous «il n'y a pas le feu au lac».

Et de me sentir heureux en regardant derrière moi tout ce parcours de vie avant le grand et dernier pas, que nous espérons tous faire le plus tard et dans la meilleure des formes possible. ■



Dr PEDRO NOETZLI
MÉDECINE INTERNE GÉNÉRALE

Regard d'un opérateur

Une retraite active et bien préparée

Mes amis me demandent si je m'ennuie, et ce n'est pas du tout le cas. Par contre, quand on me demande ce qui me manque le plus, je peux répondre sans hésiter que c'est le bloc opératoire!

Une très grande partie de ma vie – pendant la période professionnelle – a été consacrée à ma famille et à mon travail. Mes hobbies (l'archéologie, la musique, la voile, mes affaires patrimoniales, etc.) sont ainsi passés au deuxième plan.

ANTICIPATION ET ORGANISATION

Ma retraite a été préparée pendant deux à trois ans. En pensant à mon successeur, à mes patients, à mes confrères, afin de prévoir un passage en douceur de mon activité professionnelle à d'autres activités. Après ces dix premiers mois de début de retraite, je peux dire que je suis devenu encore plus actif.

RETRAITÉ ACTIF

Depuis le 1^{er} janvier 2015, j'ai gardé un pied dans la médecine en m'occupant bénévolement de deux consultations chirurgicales pour des patients indigents et en m'impliquant dans l'aide humanitaire au Laos (projet en cours), comme j'ai pu le faire précédemment en Asie (1992-2012) et dans les Balkans (2000-2006) pendant mon activité professionnelle. Avec ce bénévolat, on peut encore faire bénéficier la société de notre savoir-faire et éviter l'attitude de désengagement.

Et je peux vous dire qu'en étant à la retraite, les jours devraient avoir plus que les 24 heures habituelles!

DE NOUVELLES ACTIVITÉS

En plus de profiter des voyages avec ma femme et des amis, il reste encore énormément de choses à faire que j'ai négligées auparavant parce que je n'avais pas suffisamment de temps à disposition.

J'ai repris mon activité archéologique avec ma discipline de prédilection, l'étruscologie, et au sein d'autres associations culturelles, ce qui me permet de prendre de la distance avec mon ancienne carrière professionnelle.

On n'est plus Monsieur le Docteur, mais on remplace ce statut par d'autres valeurs ou titres.

Je constate aussi qu'il y a moins de stress et plus d'harmonie dans la vie.

IMPLICATIONS FAMILIALES ET SPORTIVES

Une partie de mon temps est aussi prise par la gestion du patrimoine familial que mes parents m'ont laissé et, surtout, n'ayant pas de frère ni de sœur, mes enfants m'aident aussi.

Reste encore le plaisir du sport (voile, tir à l'arc, ski, vélo, etc.), les plaisirs gastro-

nomiques... et puis mes vignes en Valais! Donc, tout compte fait, il ne me reste pas trop de temps libre.

Ce qui a changé, c'est que l'on peut prendre du temps, travailler à son propre rythme et se fixer certaines priorités. Pour l'instant, ma santé est bonne et mon réseau social bien fourni.

UNE OCCUPATION À 100%

En résumé, la retraite, c'est aussi un travail à 100% que je partage avec mon épouse, qui travaille encore à temps plein dans son activité de mise en scène théâtrale.

La question qui se pose après tout cela est de préparer sa deuxième retraite et ce qu'on va faire.

Est-ce un éternel renouveau... et recommencement? Quelles vont être les prochaines perspectives? Que me réserve l'avenir? Seul Dieu le sait! ■

Dr LANFRANCO GAZZOLA
CHIRURGIEN



Customizing Simplement génial



Une offre pour les individualistes

Le service de personnalisation de la Caisse des Médecins configure l'informatique de votre cabinet exactement comme vous le souhaitez, depuis la saisie des prestations jusqu'au dossier médical informatisé du patient. La formation est dispensée directement sur place. Une offre attractive pour tous ceux qui préfèrent consacrer leur temps aux patients, plutôt qu'à l'étude de manuels d'utilisation fastidieux.

Conseils + services + logiciels + formation = Caisse des Médecins

Ä K **ÄRZTEKASSE**
C M **CAISSE DES MÉDECINS**
CASSA DEI MEDICI

Caisse des Médecins
 Société coopérative · Romandie
 Route de Jussy 29 · 1226 Thônex
 Tél. 022 869 46 30 · Fax 022 869 45 07
www.caisse-des-medecins.ch
romandie@caisse-des-medecins.ch

Check-list pour préparer sereinement sa retraite

REMISE D'UN CABINET

SVM

Recherche d'un repreneur
Vérifier les contrats de travail du personnel
Information générale SVM (groupements, CMV...)
Préparer un contrat pour la reprise

Locaux

Informé le bailleur du changement

Personnel

Vérifier les contrats de travail
Informé le personnel oralement puis par écrit
Transfert d'informations (ancienneté, libre passage, vacances, certificat intermédiaire...)

Assurances

AVS: à informer
LPP: demander rente ou capital (attention délai de rachat)
3^e pilier: demande de rente / capital
LAA et autres: résiliation ou transfert de contrat / vérifier couverture
Assurances du cabinet: résiliation ou transfert
RC: à conserver si activité, mais aviser le pourcentage et veiller à la couverture rétroactive
Protection juridique: à conserver

Comptabilité

Honoraires en suspens: contacter fiduciaire pour encaissement
Comptabilité à boucler
Situation fiscale personnelle (changement de revenus et de situation professionnelle, mais aussi impact des transferts de la sphère professionnelle à la sphère privée)
Rentes des 2^e et 3^e piliers
Mesures pour débiteurs

Fournisseurs

Informé sur le transfert de cabinet
Solder les factures pendantes
Résilier les contrats d'entretien ou de licence (informatique) pas repris

Patients

Informé sur le transfert du cabinet
Dossier médical: renseigner sur les possibilités de récupérer ou de transférer le dossier
Informé les patients sur le suivi thérapeutique selon les cas.

SSP

Ecrire au médecin cantonal pour informer de la retraite, du transfert ou de la fermeture du cabinet et demander la conservation du droit de prescrire et de consulter pour moins de 10% de taux d'activité annuel.

Cette check-list n'est pas exhaustive mais indicative. La SVM se tient volontiers à votre disposition pour tout renseignement, conseil, aide, modèle de document, etc. www.svmed.ch/retraite

FERMETURE D'UN CABINET

SVM

Recherche d'un repreneur pour le matériel
Le cas échéant, contacter le domaine caritatif ou la voirie pour élimination du matériel
Information générale SVM (groupements, CMV...)

Locaux

Résiliation du contrat de bail selon délais légaux ou mise en vente si propriété

Personnel

Vérifier délais de résiliation des contrats
Information orale puis confirmation écrite en respectant les délais de congé
Préparation du dernier décompte de salaire (salaire, 13^e salaire ou gratification, solde de vacances, certificat...)

Assurances

AVS: à informer
LPP: demander rente ou capital (attention délai de rachat)
3^e pilier: demande de rente / capital
LAA et autres: résiliation et solde de décompte de primes / vérifier couverture
Assurance du cabinet: résiliation et solde de décompte de primes
Assurance perte d'exploitation à résilier
RC professionnelle à résilier, mais conserver la protection juridique

Comptabilité

Honoraires en suspens: contacter fiduciaire pour encaissement
Comptabilité à boucler
Situation fiscale personnelle (changement de revenus et de situation professionnelle, mais aussi impact des transferts de la sphère professionnelle à la sphère privée)
Rentes des 2^e et 3^e piliers
Mesures pour débiteurs

Fournisseurs

Informé sur la fermeture du cabinet
Solder les factures pendantes
Résilier les contrats d'entretien ou de licence (informatique) en respectant les délais

Patients

Informé sur la fermeture du cabinet
Dossier médical: informer sur les possibilités de récupérer le dossier
Informé les patients sur le suivi thérapeutique selon les cas.

Ce qu'en pense...



DIDIER PRADERVAND

RÉDACTEUR EN CHEF DU MENSUEL *NOTRE TEMPS* (SUISSE) - VIVRE BIEN, VIVRE MIEUX

«*Ne pas se mentir...*»

La retraite est moins une histoire d'âge que de regard. Le nôtre et celui des autres.

Quelle que soit sa profession, un sacerdoce ou un simple métier, et quoi qu'en disent les concernés, le passage de la vie professionnelle à la retraite demeure toujours un moment particulier. Vécu par les uns comme une simple étape de leur vie, par les autres comme une finalité, un but à atteindre, et par tous ou presque, même si certains s'en défendent, comme un déchirement. Irrémédiable. Irréversible.

NOUVEAU STATUT

Tous les témoignages le prouvent: redouté ou espéré, anticipé ou méthodiquement repoussé à plus tard, voluptueusement planifié ou délibérément ignoré, advient toujours cet instant unique où être à la retraite devient réalité. Non pas tant dans la manière dont chacun appréhende ce nouveau statut, mais bien plus dans la façon dont celui-ci les contraint à se confronter aux regards des autres et de la société.

Le plus difficile, ont souvent confessé mes interlocuteurs, c'est de réaliser qu'à l'instar du passage à la majorité, leur «entrée en retraite» a symbolisé une nouvelle identité qu'ils ne

pouvaient qu'accepter. Que certains aient choisi, forcés ou volontaires, de continuer à travailler au-delà des échéances légales n'y a rien changé. Passé le cap des 64 ans pour les femmes et des 65 ans pour les hommes, c'est la société qui les considère différemment.

ÉTIQUETTE À DÉCOLLER

Plus que la retraite en elle-même, c'est de réussir à s'affranchir de cette «étiquette de retraité» qui, de fait, fut souvent leur plus grand défi. Certains l'ont relevé en multipliant les voyages, les projets longtermes repoussés ou les engagements caritatifs. D'autres, au contraire, ont choisi de s'y enfermer comme dans une prison dorée, dans la peine ou dans la joie, dans la résignation ou l'activisme. Et même si certains faisaient et font aujourd'hui encore semblant de ne pas en souffrir ou se forcent à en banaliser la portée, l'énergie qu'ils mettent à nous en convaincre démontre combien tout cela n'est pas anodin.

Point de recette ni de doctes recommandations pour vivre ce changement de statut. Chaque situation est unique et personnelle. Seul point commun à tous les récits recueillis: pour bien vivre cette nouvelle réalité, il ne faut surtout pas se mentir à soi-même. Ainsi, un ancien directeur commercial avouait que, «si pour rien au monde il n'aurait voulu revenir quelques années en

arrière et renouer avec l'âpreté du monde du travail», sa retraite avait été à la fois «une délivrance et une souffrance, un plaisir et une douleur, un plus et un manque». Bien qu'il l'eût longuement anticipée et eût réfléchi à tout ce que cela allait impliquer, cela n'y avait rien changé. «Savoir et prévoir que cela va arriver, c'est bien, souriait-il. C'est utile, c'est sain. Mais ce qui compte vraiment, c'est de le vivre. Intensément, les yeux, le cœur et l'âme ouverts!»

PROFITER

Journaliste globe-trotter, une ex-collègue compare souvent avec ironie «son entrée en retraite à une entrée en religion». «J'appréhendais ce moment, mais hormis la complexité administrative des démarches, les rabais au cinéma et dans les transports publics et cette pension AVS, dont je suis toujours surprise qu'ils me concernent moi, rien n'a fondamentalement changé. La sensation de flottement lors du passage fatidique désormais digérée, je réalise que si je travaille autant, voire plus qu'avant, je le fais différemment. Et si, financièrement, les fins de mois sont quelquefois plus difficiles, j'ai décidé que désormais, forte de ce statut de retraitée qu'on m'a imposé, que j'assume et que je revendique, je peux dire non à certains mandats et ne plus faire que ce que j'aime, sans craindre d'être virée. Un régal...» ■

Check-up **humour**



Communiqué de presse

Discrimination des titulaires d'un double titre par Assura: l'épilogue?

Sur la base d'un récent arrêt du Tribunal fédéral, la Société Vaudoise de Médecine a formellement interpellé Assura pour faire appliquer cette décision. Nous apprenons aujourd'hui qu'Assura a décidé l'abandon pur et simple, mais aussi immédiat des listes excluant les médecins titulaires d'un double titre.

C'est donc l'épilogue d'un sujet qui mobilise la SVM depuis plusieurs années (CMV 2-2013 / CMV 6-2014 / CMV 6-2015) et qui l'a conduit à susciter une initiative parlementaire portée par le conseiller fédéral Olivier Feller, laquelle a échoué de peu devant la Commission de santé du National.

Elle donne ainsi satisfaction aux revendications de la SVM et de certains groupements, en particulier celui des allergologues vaudois, qui sont impliqués de longue date dans cette légitime revendication.

Elle est aussi le fruit de la persévérance d'un médecin et de son avocat, qui a conduit avec succès à la décision du Tribunal fédéral. Cette décision met fin à l'arbitraire et redresse une situation jusque-là inéquitable pour les médecins concernés et problématique pour les patients. La SVM ne peut que s'en réjouir. ■

Diffusé auprès des médias le 13 novembre 2015

PAR

Réunion annuelle

Conférence des présidents – une plateforme de discussion

Divers sujets ont été traités à l'occasion de la deuxième Conférence des présidents des groupements régionaux et de spécialités le 10 novembre dernier.

Avec un ordre du jour dense, la plupart des présidents étaient présents pour représenter l'ensemble de la profession. Le chef du projet MARS, M. Jacques Hügeunein, accompagné de Mme Charlotte Creiser, de l'OFS (Office fédéral de la statistique), a présenté en détail les «Modules ambulatoires des relevés sur la santé» (voir CMV 7-2015). Si les données statistiques stationnaires existent depuis de nombreuses années, il n'existe pas de données statistiques ambulatoires. Et ces dernières viennent s'inscrire dans le projet du Conseil fédéral «Santé 2020». Le mandat confié à l'OFS a une vocation administrative pour

une surveillance légale. L'enquête sera annuelle, obligatoire et exhaustive en plus d'être indispensable pour compléter les données structurelles. L'anonymat complet avant la transmission des données est assuré et l'OFS insiste beaucoup sur ce point.

Les médecins sont très sceptiques quant à la mise en application de cette enquête, extrêmement chronophage, et s'inquiètent des proportions que peuvent prendre les demandes du questionnaire qui, selon eux, touchent à la sphère privée et s'étend au secteur non LAMal.

La SVM suivra de très près les différentes étapes et se préoccupera de rester dans le cadre de la loi. Elle a d'ailleurs émis de nombreuses critiques lors de la consultation de l'ordonnance d'application.

RÈGLEMENT DE LA GARDE

Ce règlement arrive à bout touchant, le DSAS (Département de la santé et de

l'action sociale) l'a approuvé, il ne reste plus qu'à obtenir l'aval de l'Assemblée des délégués et ce règlement pourra entrer en vigueur.

ODIM (ORDONNANCE SUR LES DISPOSITIFS MÉDICAUX)

Suite à la présentation de la démarche par le SSP en novembre 2014, des audits ont commencé dans certains cabinets et les médecins interpellent la SVM vu que la démarche ne concerne apparemment pas uniquement l'hygiène mais va bien au-delà puisque la structure, l'organisation administrative, voire la décoration sont prises en compte! Ces audits ne correspondant pas à l'explication fournie l'année dernière, les médecins font appel à la SVM pour clarifier cette «mise en conformité» avec le département. ■

MCA

Economicité

Les membres de la SVM ne sont pas seuls face aux assureurs

La convention cantonale vaudoise Tarmed pour les cabinets médicaux prévoit une commission paritaire destinée à régler les litiges entre assureurs et médecins. Les représentants de la SVM à la sous-commission economicité – Drs Charles A. Steinhäuslin et Jean-Pierre Pavillon – répondent à nos questions.

Sur quelles bases sont abordées les questions d'économicité en libre pratique?

A la base, les procédures d'économicité partent des statistiques de coût par patient et par an tenues par tarifsuisse. Les statistiques des assureurs portent sur les coûts directs du cabinet et sur les coûts des médicaments prescrits, de la physiothérapie ainsi que du laboratoire externe (elles ne portent pas sur le coût des conciliums demandés aux spécialistes, ni sur les coûts des examens de radiologie externe au cabinet, ni sur les coûts des hospitalisations; par contre, les coûts des EMS sont compris). Par la suite, dans les cas litigieux, ces statistiques sont interprétées conjointement par des représentants de santésuisse et de la SVM. La phase qui nous échappe est l'intermédiaire entre ces deux étapes. Sur la base des statistiques, santésuisse envoie des lettres aux médecins sans que la SVM en soit forcément informée, la plupart du temps à des médecins qui pratiquent et facturent de façon parfaitement correcte. C'est, entre autres, parce que nous ne pouvons intervenir avant l'envoi des lettres que beaucoup de médecins se sentent persécutés.

Comment les médecins doivent-ils réagir lorsqu'ils sont interpellés par les assureurs à propos de leur facturation?

Tout médecin interpellé devrait contacter la SVM et s'entretenir avec les médecins



Dr CHARLES A. STEINHÄUSLIN
MÉDECIN



Dr JEAN-PIERRE PAVILLON
MÉDECIN

**Vous êtes concerné-e ?
Vous avez des questions ?
Contactez-nous:
info@svmed.ch**

membres de la sous-commission paritaire afin d'analyser ses données et de préparer une réponse argumentée à santésuisse.

Que fait la SVM et de quels moyens dispose-t-elle pour aider les médecins confrontés à ce genre de situation?

Pour assister ses membres, la SVM dispose de collègues rompus aux procédures d'économicité et à même d'analyser la pratique des médecins interpellés ainsi que les statistiques du CdC qui peuvent aider à cette analyse et être confrontées à celles des assureurs.

EN CONCLUSION

Un volet de l'activité de la SVM et une sous-commission sont dédiés aux questions d'économicité. Tout médecin interpellé par un assureur ou santésuisse peut donc s'adresser à la SVM et bénéficier de l'aide de ses représentants au sein de la commission. Les Drs Jean-Pierre Pavillon et Charles A. Steinhäuslin, praticiens chevronnés et rodés à ces questions, sont à disposition. Les chiffres du Centre de Confiance sont très utiles dans ce contexte. De ce fait, la plupart des affaires se règlent moyennant de bonnes explications. La SVM invite les membres concernés à lui signaler immédiatement toute interpellation directe par un assureur ou santésuisse. ■

Systèmes de construction modulaire



Un espace en 24 heures chrono.

Conducta vous offre des solutions efficaces, rapides et économiques (location, achat ou leasing):

- Containers de chantier
- Bureaux d'atelier et de contremaître
- Bâtiments bureaux et administratifs
- Jardins d'enfants, écoles et pensions
- Sanitaires et vestiaires

Conducta SA Chemin de la Clopette 30, CH-1040 Echallens
Tél. +41 (0)21 886 34 00, contact@conducta.ch

www.conducta.ch

Atrium *Equipement médical* Informatique **Concept**

Ascard Topaze

La simplicité assure
la réussite de la mesure ECG



Conseils - Vente - Services - Contrôles

L'électrocardiographe Ascard Topaze a été conçu à l'intention des praticiens et des personnels soignants qui procèdent occasionnellement à la mesure d'un électrocardiogramme en cabinet, en établissements médicalisés ou à domicile. En une chaîne de seulement trois pressions sur des touches dédiées et très explicites, l'Ascard Topaze aura été mis sous tension, aura mesuré et imprimé un électrocardiogramme et sera à nouveau hors tension. Pour cela, l'Ascard Topaze repose sur le concept à succès de l'Ascard Grey.

Production européenne à prix très avantageux.

Nom.....
Prénom.....
Rue.....
Code postal, ville.....
E-mail

Brochure et prix promotionnel d'introduction disponibles sur demande à

AC Atrium Concept SA

chemin L'Arzillier 31 • 1302 Vufflens-la-Ville

tél. 021 784 16 74 • fax 021 784 16 06

e-mail: sales@atriumconcept.ch ou info@atriumconcept.ch

www.atriumconcept.ch (page: nouveauté)

Groupement Nyon-Rolle

Echos des groupements de la SVM du 23 novembre 2015

C'est une salle comble qui a répondu à la traditionnelle invitation du président du groupement Nyon-Rolle, le Dr Volker Kirchner, au caveau du château de Nyon. Un ordre du jour riche de plusieurs invités et conférences médicales, mais aussi un volet juridique qui a cependant réussi à faire une place à la politique professionnelle, à la préparation de l'Assemblée des délégués du 26 novembre par le délégué du groupement, le Dr Alexandre Bria, et au secrétaire général de la SVM.

La diversité des milieux d'activité, privés ou publics, du cabinet à l'hôpital en passant par la clinique et le centre médical, autant que la diversité des spécialités

représentées font d'un groupement dynamique comme celui de Nyon-Rolle une plateforme irremplaçable pour les échanges au sein de la profession, tout comme un maillon essentiel de la démocratie SVM.

C'est ainsi qu'il est possible de partager et de faire entendre les problématiques qui concernent les uns et les autres, d'essayer de saisir le sens des évolutions du système de santé, la place de ses différents éléments, comme l'espace qui reste dévolu à la médecine libérale et indépendante à côté de la croissance des organisations sanitaires et les contraintes qui pèsent sur elle. ■

PAR

Avis de décès

Jean-Claude Rey, né en 1947, nous a quittés le 1^{er} novembre. Venu du monde diplomatique, il intègre la SVM comme secrétaire général en 1982, en remplacement de Willy Schüpbach. Bien que né à Oulens-sur-Lucens, il gardait de ses études genevoises la verve et la «gouaille» de son année d'études aux Etats-Unis, un esprit d'entreprise remarquable qui permit une excellente conduite de notre société et l'établissement de rapports privilégiés avec tous les partenaires, que ce soit l'Etat de Vaud ou les caisses maladie.

Quittant la SVM, il créa l'ISE, l'Institut de santé et d'économie, qui contribua à la réalisation de multiples projets dans le domaine de la santé (DRG, études hospitalières, PLAISIR, promotion de la qualité des soins, etc.).

Passionné de montagne et de voile, organisateur de voyages mémorables pour ses amis, compagnon toujours positif, disponible et courageux, Jean-Claude Rey laisse un grand vide dans mon cœur. A Brigitte, son épouse, à ses fils, Julien et Charles, nos sincères condoléances et notre vive amitié.

Dr Eric Rochat, ancien président SVM (1982-1984)



Fin d'année

Joyeux Noël et tous nos vœux pour 2016!

C'est sur une note plus légère que nous concluons la rubrique info SVM de cette année.

Par ces quelques lignes, le secrétariat ainsi que tous les membres du comité de rédaction du CMV vous souhaitent, ainsi qu'à vos familles, de passer de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous retrouver en 2016!

SÉMINAIRES 2016

Ouverture et reprise d'un cabinet médical

Participants

Médecins sur le point d'ouvrir un cabinet médical (individuel ou de groupe), de joindre un cabinet de groupe ou de reprendre un cabinet existant.

Contenu

- **Aspects juridiques** (contrats en général, autorisations, admission à pratiquer à la charge de l'assurance sociale, etc.)
- **Business plan** (préparation du plan de financement et crédit d'exploitation, financement par la banque)
- **Aménagement** (implantation, projet et concept d'aménagement, choix du mobilier, budget)
- **Estimation d'un cabinet** (inventaire et goodwill)
- **Laboratoire**
- **Administration d'un cabinet médical**
- **Assurances**
- **Passage du statut de salarié à celui d'indépendant**
- **Fiscalité**

Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K20	Lausanne	World Trade Center	Jeudi	03 mars 2016	13.30 – 18.30 heures
K21	Genève	Crowne Plaza	Jeudi	02 juin 2016	13.30 – 18.30 heures
K22	Lausanne	World Trade Center	Jeudi	01 septembre 2016	13.30 – 18.30 heures
K23	Genève	Crowne Plaza	Jeudi	03 novembre 2016	13.30 – 18.30 heures

Remise et cessation d'un cabinet médical

Participants

Médecins désirant remettre un cabinet médical à un associé ou à un successeur ou qui doivent fermer leur cabinet médical. Idéalement **5-10 ans avant la remise / cessation prévue** (pour des questions de taxation et prévoyance).

Contenu

- **Recherche** active d'un successeur / associé
- **Aspects juridiques** (contrat de remise, contrats en général, dossiers médicaux)
- **Estimation d'un cabinet** (calcul de l'inventaire et du goodwill comme base de négociations)
- **Assurances/prévoyance/patrimoine** (remise/résiliation des contrats d'assurances, formes de prévoyance, planification de la retraite et des finances)
- **Conséquences fiscales d'une remise ou d'une cessation** (optimisation de l'impact fiscale lors d'une remise / cessation, impôt sur les bénéficiaires et gains immobiliers, détermination de la date optimale pour la remise / cessation).

Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K24	Lausanne	World Trade Center	Jeudi	19 mai 2016	13.30 – 18.00 heures
K25	Genève	Crowne Plaza	Jeudi	10 novembre 2016	13.30 – 18.00 heures

Cabinet de groupe

Participants

Médecins en formation voulant exercer leur future activité en cabinet de groupe. Libres praticiens qui souhaitent affilier leur cabinet individuel à un cabinet de groupe.

Contenu

- **Stratégie** (objectifs du cabinet de groupe; structure de l'offre de prestations)
- **Entrepreneurs** (composition de l'équipe; règles de conduite; participation financière et modèles de rémunération)
- **Finances & droit** (assurances, prévoyance et patrimoine; forme juridique, finances et impôts)
- **Lieu d'implantation & immobilier** (exigences locales; analyse de la situation concurrentielle; aménagement du cabinet et coûts)
- **Ressources humaines** (qualifications; lois, règlements et contrats)
- **Direction & organisation** (structure et processus; tâches, responsabilités et compétences)
- **Informatique & administration** (attentes en matière de système informatique pour le cabinet; évaluation)
- **Rapport d'expérience** (rapport de l'expérience d'un médecin, co-fondateur d'un cabinet de groupe de la région)

Coûts

Gratuit pour les membres de FMH Services. Les coûts sont pris en charge par divers sponsors.

K85	Genève	Crowne Plaza	Jeudi	21 avril 2016	13.30 – 18.00 heures
K86	Lausanne	World Trade Center	Jeudi	22 septembre 2016	13.30 – 18.00 heures

Inscription et information

www.fmhservices.ch ou FMH Consulting Services, Mme Cornelia Fuchs, Burghöhe 1, 6208 Oberkirch
tél. 041 925 00 77 ou fax 041 921 05 86

Remarque: Les adresses des participants aux séminaires dont les coûts sont pris en charge en partie ou totalement par des sponsors sont communiquées aux sponsors concernés.

Prévention

Dépistage du cancer colorectal

En concertation étroite avec les groupements SVM des médecins de famille, des gastro-entérologues et des oncologues, le canton de Vaud déploie actuellement un programme de dépistage organisé du cancer colorectal.

La SVM vient de signer, avec le groupement MFVaud et celui des gastro-entérologues, la « Convention tarifaire concernant les prestations médicales réalisées dans le cadre du programme vaudois de dépistage du cancer colorectal mis en place dans le canton de Vaud », qui rend possible le démarrage du programme de dépistage, et ce après avoir été pionnier dans le domaine du dépistage du cancer du sein. Le Centre de Confiance a de son côté développé pour les médecins l'interface permettant un accès facilité, mais aussi sécurisé, à la plateforme informatique de la Fondation vaudoise pour le dépistage du cancer (FVDC).

Ce dispositif, destiné aux personnes asymptomatiques âgées de 50 à 69 ans, permet à ces dernières de bénéficier d'une exemption de franchise pour la réalisation d'un test immunologique de recherche de sang occulte dans les selles (FIT) tous les deux ans

ou d'une coloscopie tous les dix ans (plus d'informations sur le site de la PMU de Lausanne: www.pmu-lausanne.ch/pmu_home/pmu-professionnels-sante). La Fondation vaudoise pour le dépistage du cancer (FVDC) invitera par courrier, courant 2016, la population cible à consulter les médecins de famille à ce propos. Ces derniers assurent en effet l'information individuelle et l'inclusion dans le dispositif des personnes concernées. Nous incitons les médecins de famille membres de la SVM à réaliser la démarche d'obtention d'accès au logiciel sécurisé du programme de dépistage, accessible directement sur le site de la SVM en mode d'identification avancée. ■

Pour plus d'informations: FVDC (tél. 021 314 25 93).

Dr Sébastien JOTTERAND

Président de MFVaud, membre du comité de pilotage

Pr Jacques CORNUZ

Directeur de la PMU - Lausanne, président du comité de pilotage

Dr Paul WIESEL

Président du groupement des gastro-entérologues vaudois

Dr Cyril DUCROS

Directeur de la FVDC, membre du comité de pilotage

Transmission des documents hospitaliers

Envoi des documents médicaux émis par le CHUV

Dès le 10 janvier 2016, le CHUV enverra ses documents médicaux (le rapport de consultation, la lettre de sortie, le protocole opératoire, faxmed, etc.) aux médecins installés de manière électronique, c'est-à-dire par fax ou par adresse e-mail sécurisée.

Jusqu'à présent, ces documents étaient transmis sous forme de courrier. Ce mode d'adressage pouvait occasionner des ralentissements dans les envois, effectués de manière hebdomadaire. Pour y remédier, le CHUV a développé un nouvel outil informatique, du nom de Medex. Grâce à celui-ci, les différents secrétariats de l'institution enverront les documents nécessaires aux médecins installés par fax ou par e-mail dès la validation du document

de sortie. Ce qui simplifiera les envois et raccourcira les délais de transmission.

QUELS CHANGEMENTS?

A l'ouverture de ce nouveau système, les médecins installés recevront automatiquement les documents médicaux par fax. S'ils souhaitent les obtenir via une adresse e-mail sécurisée, deux possibilités s'offrent à eux:

- Recevoir les documents sur l'adresse e-mail sécurisée de la SVM.

Dans ce cas, les médecins installés peuvent se renseigner directement auprès de la SVM.

- Recevoir les documents sur une autre adresse e-mail sécurisée.

Il suffit pour cela de remplir le formulaire «Demande de transmission de documents par e-mail» disponible sur le site internet du CHUV à l'adresse www.chuv.ch/medex, et de le retourner à l'adresse faxmed.maj@chuv.ch. Le CHUV se chargera alors d'effectuer les démarches nécessaires dans les plus brefs délais.

La Direction médicale du CHUV ainsi que la SVM vous remercient de les accompagner dans leurs efforts d'efficacité et restent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire qui pourrait être nécessaire, (contact: Evalie Giroud, tél. 021 314 60 85, evalie.giroud@chuv.ch). ■



« SERVICES AMBULATOIRES
OUVERTS À TOUS »

- Centre d'urgences ouvert 7j/7
- Centre de radio-oncologie
- Le plus grand institut privé de radiologie du canton de Vaud
- Centre ambulatoire pluridisciplinaire
- Institut de physiothérapie
- Laboratoires d'analyses ouverts 24h/24

www.kodag.ch - Photo: Th. Zuffeney

Clinique de
La Source
Lausanne



La qualité au service de votre santé
www.lasource.ch

THE SWISS
LEADING
HOSPITALS

ESPRIX
Prix d'Excellence 2014

EFOM
Recognised for excellence

m é d i

ACT

L'art d'organiser votre cabinet médical

FICHER DES PATIENTS

Que vous soyez médecin généraliste ou médecin spécialisé, ce programme de gestion moderne et performant répond à tous vos besoins.

SAISIE DES ACTES

ASSURANCES

Depuis 25 ans déjà, l'organisation de votre cabinet devient un jeu d'enfants grâce à MédiACT.

TRÉSORERIE

STATISTIQUES

Les courriers, formulaires, échanges de données avec les laboratoires, la facturation, l'encaissement, l'archivage ... n'ont plus de secrets pour vous.

AGENDAS

ET PLUS ENCORE ...

Sur Macintosh ou sur PC, tout a été pensé pour vous simplifier la vie, avec l'assurance d'un support téléphonique compétent.

BB-Soft

Informatique

Pavement 9
1018 Lausanne
mediact@bbsoft.ch
Tél 021 312 29 49
Fax 021 312 45 54

Départ à la retraite

Les obligations liées

Une fois que le médecin a refermé définitivement la porte de ce qui fut son cabinet pendant de nombreuses années et tourné une dernière fois la clé dans la serrure, il peut certes consacrer son temps libre à de nouvelles activités ou passions, mais il n'en a pas terminé avec toutes les obligations découlant de sa profession. Parmi celles qui subsistent une fois l'activité terminée, intéressons-nous au devoir de conserver les dossiers médicaux de ses patients.

Cette obligation est en général précisée par les législations cantonales ainsi que dans le Code de déontologie de la FMH.

En vertu de la loi vaudoise sur la santé publique (LSP), le «dossier doit être conservé au moins pendant dix ans dès la dernière consultation. (...) Le Conseil d'Etat (...) peut déroger à ce principe et fixer d'autres règles en cas de cessation d'activité ou de décès du praticien» (cf. art. 83 al. 5 LSP). La règle des dix ans s'applique dès lors pour tout dossier, peu importe que le patient soit ou non encore vivant. Lorsqu'il cesse son activité ou qu'il l'interrompt durablement, le professionnel de la santé doit informer ses patients soit par un courrier, soit par des annonces dans la presse. Les patients qui le demandent pourront alors se faire remettre leur dossier au sens de l'article 24 LSP ou le faire transmettre aux professionnels de la santé qu'ils désignent à cet effet (cf. art. 13 du Règlement sur l'exercice de la santé du 26 janvier 2011 (REPS): Sort des dossiers en cas de cessation d'activité ou de décès). Le cas échéant, il est conseillé au médecin de faire signer une quittance au patient en cas de remise du dossier (modèle existant sur le site de la SVM).

En cas de décès du médecin, les héritiers, la justice de paix ou le successeur procèdent conformément à ce qui précède.

A l'expiration du délai légal de conservation, le médecin pourra enfin détruire les dossiers «papier» des patients qui ne les auront pas réclamés. Pour ce faire, il est recommandé de les amener directement dans un centre de destruction approprié (Tridel, etc.) ou de passer par un prestataire professionnel (Datarec, etc.).

Si les dossiers sont constitués en format digital, leur conservation requiert des égards particuliers, tout comme leur destruction, qui nécessite de prendre des dispositions propres. Le site internet du préposé fédéral à la protection des données est riche en renseignements (www.edoeb.admin.ch).

En cas de remise du cabinet à un confrère, les dossiers seront également repris par ce dernier, pour autant que les patients, dûment informés, aient donné leur accord, et c'est lui qui endossera alors la responsabilité de la conservation et de la destruction des dossiers transmis.

Pour toute question à ce sujet, il est conseillé de consulter la check-list de la SVM (www.svmed.ch/retraite). ■



PIERRE LUYET

TITULAIRE DU BREVET D'AVOCAT, SVM

Docteur Francis Hildbrand

La rigueur comme équilibre

Médecin généraliste à Oron-la-Ville depuis 1979, le Dr Francis Hildbrand a construit sa carrière parallèlement à l'aviation et à la musique, deux passions qui lui ont offert un équilibre précieux.

Le Dr Hildbrand est né à La Chaux-de-Fonds en 1940, mais a passé toute son enfance à Nyon. Son père est ébéniste et lui a transmis l'amour du bois, que l'on perçoit dans son cabinet. A la fin de ses études gymnasiales, il hésite entre les lettres et la médecine, mais le contexte de l'époque – le canton manque alors cruellement d'enseignants – l'incite à se lancer dans une formation rapide d'instituteur. A 18 ans et demi, Francis Hildbrand se retrouve ainsi à Forel (Lavaux) devant une classe d'une trentaine d'élèves âgés de 7 à 16 ans. Cinq années plus tard, le

système scolaire vaudois change, les classes à plusieurs degrés disparaissent. Le suivi des élèves sur le long terme n'est plus possible, et c'est ce qui amène Francis Hildbrand à reconsidérer son orientation professionnelle. «Puisque je ne pouvais plus continuer de suivre ces élèves, j'ai eu envie de m'occuper de leurs parents, ce qui m'a décidé à reprendre les études pour devenir médecin généraliste.»

UN PARCOURS SINGULIER

En même temps, Francis Hildbrand a la chance de réussir une formation de pilote de milice dans l'aviation militaire. De 20 à 50 ans, il parcourt le ciel suisse avec l'Escadrille 4, apprenant la beauté du vol en formation serrée à quatre et le vol sans visibilité, dans les nuages, en patrouille. Des visions géographiques en trois dimensions, des contacts humains six semaines par année; le plaisir de la précision technique et la confiance réciproque dans les airs. Cette pratique de l'aviation a apporté à Francis Hildbrand un équilibre dans sa vie de médecin généraliste: la force du moteur à réaction face à la fragilité des êtres; la fiabilité face à l'incertitude; la beauté du vol en altitude face aux revers du destin personnel de ses patients.

Dès 1964, les cours universitaires des professeurs Robert Matthey en zoologie et Georges Winckler en anatomie lui ouvrent un nouvel espace. Diplômé en 1972, il poursuit sa formation à Saint-Loup, particulièrement avec le Dr Emile-Charles Bonard, puis à la Polyclinique médicale à César-Roux avec le Pr. Edouard Jequier-Doge, cumulant à l'ancien Hôpital cantonal de Lausanne les stages pour une formation complète en médecine générale.

RIGUEUR ET LONGUEUR DE TEMPS

Le Dr Hildbrand ouvre en 1979 un cabinet à Oron-la-Ville. C'est un exercice au long cours, fait de réflexion et de persévérance, pour offrir le meilleur professionnalisme aux malades. «Dans plusieurs situations et pathologies rencontrées, j'ai considéré que le temps était un bon médicament.»

En début d'après-midi, les visites à domicile, où le patient est «dans ses meubles», ont rempli ses yeux d'architecture vernaculaire et de logements personnels parfois surprenants. Mais aussi d'instant d'écoute privilégiés, où le patient, chez lui, «prend la parole»... Cela a conforté ses découvertes faites dans le cadre de sa participation active au Comité de l'Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud et au sein de la Société suisse des traditions populaires, qui étudie la vie quotidienne. Cette discipline et cet engagement se prolongent dans sa vie avec sa passion pour la musique et le piano, et particulièrement pour les œuvres de Bach, et avec la pratique du chant choral, notamment sous la direction de Robert Faller. Une passion qui l'amène à faire des escapades jusqu'à Trogen (!), en Appenzell Rhodes-Extérieures, pour suivre l'enregistrement des cantates de Bach...

Retour dans le Jorat: l'automne venu, Francis Hildbrand taille à la cisaille, avec méticulosité, les haies de buis qui structurent son jardin. Des journées de travail qui lui apportent une satisfaction profonde: l'exercice d'une taille mesurée, à reprendre chaque année! Humilité d'une tâche à répéter, comme en médecine. Paul Valéry n'avait-il pas dit que la plus grande liberté naissait de la plus grande rigueur? ■

Clin d'œil



Francis Hildbrand pilote dans l'aviation militaire entre 20 à 50 ans, est ici aux commandes d'un Venom, en 1964.



Les *Jeudis* de la Vaudoise

sous réserve de modifications - www.svmed.ch



INSCRIPTION À FAXER AU 021 651 05 00

(EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE)

PRÉNOM _____

NOM _____

RUE _____

NPA _____

LOCALITÉ _____

TÉL. _____

E-MAIL _____

DATE _____

SIGNATURE _____

ORGANISATION

Commission de la formation continue
Société Vaudoise de Médecine
Chemin de Mornex 38
Case postale 7443
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05
formationcontinue@svmed.ch

Programme des cours

1 ABONNEMENT GÉNÉRAL POUR LES 5 JEUDIS DE LA VAUDOISE

JEUDI 21 JANVIER 2016

Anesthésie et médecine générale

JEUDI 21 AVRIL 2016

Pneumologie – mise à jour

JEUDI 18 FÉVRIER 2016

Ophthalmologie et médecine de famille

JEUDI 26 MAI 2016

Gynécologie – tour d'horizon

JEUDI 17 MARS 2016 (modifié!)

Réhabilitation – ergothérapie

Horaires:

De 8h30 (accueil) à 12h15 à l'auditoire César-Roux, puis en salles de séminaire au CHUV à Lausanne.

Tarifs: un jeudi par mois: membres SVM: CHF 65.- / non-membres SVM: CHF 75.-
Abonnement 8 jeudis: membres SVM: CHF 345.- / non-membres SVM: CHF 395.-

Accréditation: 3,5 points par cours. Formation certifiée (SSMI).

Carte de parking du CHUV:

- une carte à CHF 15.- (valeur CHF 20.-)
- une carte à CHF 37,50 (valeur CHF 50.-)

Téléchargement des conférences

Les membres SVM peuvent visionner en tout temps les conférences sur www.svmed.ch (formation continue) quatre jours après le déroulement d'un JVD.

Commission pour la formation continue de la SVM

Dresses I. Marguerat Bouché, A.-F. Mayor-Pleines, S. Paul, Prof. J. Cornuz (président), Drs A. Birchmeier, M. Bonard, S. David, M. Monti, A. Morel, Ph. Staeger.

La signature de ce bulletin vous engage à acquitter la facture qui suivra, même en cas de non-participation au(x) cours sans excuse préalable.

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires



mazout

Chauffage

refroidissement

bois air

Ventilation

climatisation

eau

Sanitaire

gaz

géothermie

Un seul partenaire

solaire

Depuis 1853, nous concevons et réalisons des systèmes thermiques, des réseaux d'eau et d'air dans les bâtiments répondant à toutes les attentes.

Actifs sur la partie vaudoise de l'Arc lémanique, nous vous conseillons et vous assistons très volontiers. Nous proposons notre service d'entretien en fonction de vos exigences.

Chez **Von Auw SA**, vous trouverez 85 professionnels attentifs à vos besoins de chaud, de froid ou d'installations sanitaires.

Von auw SA

bureau technique • installations • entretien

1028 PRÉVERENGES • Route de Genève 3 • Tél. 021 804 83 00 • Fax 021 804 83 01 • www.vonauw.ch



Des services de support médical par les analyses au travers d'entreprises suisses régionales et de compétences nationales.

VOS LABORATOIRES SUISSES DE PROXIMITÉ

- aurigen • bbv • bioanalytica • bioanalytica aareland • bioexam • cpma •
- dianalabs • dianalabs romandie • dianalabs valais • dianapath • fasteris • fertas •
- genesupport • hpp-ecobion • mcl • polyanalytic • toggweiler •

BERNE • FRIBOURG • GENÈVE • LUCERNE • NEUCHÂTEL • SOLEURE • VALAIS • VAUD • ZURICH